ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

examens et concours

Question écrite n° 28929

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'organisation des épreuves du certificat de formation générale au niveau académique. Cette attestation, équivalent à l'ancien certificat d'études, sanctionne les acquis d'adultes ou d'élèves engagés dans leur dernière année de scolarité obligatoire, notamment ceux en classe de troisième SEGPA. La gestion des examens relevait auparavant des établissements scolaires, ce qui permettait d'adapter le déroulement des épreuves et notamment la localisation des centres d'examen à la situation particulière de ces élèves, leur évitant des déplacements superflus et laborieux. L'organisation relève désormais de l'échelon académique mais celui-ci semble peu adapté aux difficultés de ces enfants comme le démontre l'exemple Meurthe-et-mosellan. Alors qu'ils passaient auparavant cette certification au sein de leur collège ou à proximité immédiate, des élèves des SEGPA de l'agglomération nancéienne sont envoyés à Metz, Blainville-sur-L'eau ou même Flavigny-sur-Moselle pour cette année, commune localisée à 20 kilomètres de Nancy. Située hors du bassin de vie et de la communauté urbaine du grand Nancy, Flavigny est difficile d'accès du fait de l'insuffisance des transports en commun la desservant. De plus, nombre de ces familles ne disposent pas de moyens de locomotion propres. Le covoiturage ou l'organisation d'un transport collectif par les collectivités publiques est difficilement envisageable du fait de l'existence d'épreuves orales et de la convocation des élèves à des horaires différentes et éparpillées. Il y a pourtant urgence à agir, la session 2013 étant prévue à partir du 20 juin. Par ailleurs, il s'agit généralement d'enfants issus de familles socialement défavorisées et qui ont un profond besoin de valorisation à travers l'obtention d'un diplôme. Manifestement, l'éducation nationale met en place un système qui rend cet objectif inaccessible. Il souhaite ainsi connaître les intentions du Gouvernement afin de faciliter la réussite des élèves des SEGPA au certificat de formation générale.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 28929
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 juin 2013, page 6003
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)